

DEFINITION DE FONCTION

Intitulé de la fonction : O6 – Chef d’Equipe
Service : CREATION
NOM du titulaire :
N+1 : Conducteurs de travaux

Mission générale :

- ✓ Prépare et réalise l’exécution des travaux sur chantier
- ✓ Etre le relais entre le chef d’entreprise ou le conducteur de travaux et l’ensemble de son équipe

Activités / responsabilités :

1. RESSOURCES HUMAINES / SAVOIR ETRE :

- Savoir gérer une équipe de plus de 2 ou 3 personnes
- Tutelle éventuelle de salarié en alternance
- Savoir motiver son équipe au quotidien
- Prend des initiatives nécessaires au bon fonctionnement de ses activités
- Gérer et régler les conflits mineurs
- Rendre compte des conflits majeurs
- Etre capable d’évaluer ses collaborateurs
- Etre capable de renseigner ou d’informer le client sur l’évolution de chantier
- S’adapter aux aléas et changement d’activité
- Respecter et faire respecter les consignes de fonctionnement et de sécurité en vigueur

2. MISSIONS / SAVOIR FAIRE :

Maîtriser de manière parfaite et autonome l’ensemble des travaux de création :

- Pelouse
- Plantation des végétaux
- Pavage, dallage
- Maçonnerie paysagère
- Escalier
- Enrochement
- Clôtures
- Bordures
- Terrassement
- Réseaux
- Arrosage automatique
- Rangement et nettoyage du chantier et des outils
- Travaux en hauteur possible
- Conduite d’engins (tracteur, mini pelle, chargeur, ...)

3. ORGANISATION DE TRAVAIL :

- Savoir gérer de manière autonome l'organisation technique d'un chantier
- Planifier le travail de la journée et répartir l'ensemble des tâches
- Commander les fournitures quotidiennes d'un chantier et rendre compte à l'aide des bons de commande
- Etablir, en fin de journée, un rapport de chantier retraçant de manière précise l'activité de la journée
- Rendre compte le plus en amont possible des décalages pouvant apparaître entre le quantitatif théorique et les besoins réels du chantier
- Rendre compte de l'état d'avancement du chantier par rapport au planning prévisionnel établi
- Rendre compte, en fin de semaine, des travaux réalisés et proposer, sur le plan technique, l'organisation dans ses grandes lignes de la semaine à venir
- Etablir un décompte de fin de travaux
- Etablir le décompte d'heures des personnes encadrées
- Savoir suivre le chantier dans sa globalité
- Savoir réceptionner les travaux avec le client

Les tâches et fonctions ne présentent ni un caractère exhaustif ni un caractère définitif et sont susceptibles d'évolution en fonction de la politique générale de la société.

Le

Pour la société

GONTHIER Christophe

Le salarié